



DEPARTEMENT  
INDRE

ARRONDISSEMENT  
CHATEAUROUX

COMMUNE DE  
COINGS

N° DEL2026-10

**OBJET :**

DÉSIGNATION DU  
REPRÉSENTANT À L'ATD 36

DATE DE CONVOCATION  
31 mars 2026

DATE DE PUBLICATION  
13 avril 2026

Nombre de membres	15
Présents	11
Représentés	0
Votants	11
Exprimés	11
Pour	11
Contre	0
Abstention	0

Cette délibération peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif dans un délai de 2 mois à compter de sa publication.

## EXTRAIT DU REGISTRE DES

### DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'An deux mille vingt-six, le 7 avril à 18 heures 30, le Conseil municipal de Coings, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la mairie de Coings sous la présidence de Monsieur Jean-François MORIN, Maire.

Étaient présents : Mme Cécile ARTACHO, Mme Jacqueline BERNARD, M. Thierry BOULAY, M. Alain BROSSOLASCO, Mme Eliane BRULET, Mme Lucie DA SILVA, M. Abdel ERAGRAGUI, Mme Martine LACOTTE, M. Jean-François MORIN, Mme Emmanuelle RENAUDAT-GABLIN, M. Philippe SARTON.

Absents excusés :

M. Paul BART, Mme Caroline AUBERT, M. Benjamin DELAGE et M. Athmane BILLA.

Secrétaire de séance : Mme Martine LACOTTE

#### DEL2026-10 DÉSIGNATION DU REPRÉSENTANT À L'ATD 36

VU le Code général des collectivités territoriales (CGCT) ;

VU les statuts de l'Agence Technique Départementale de l'Indre (ATD 36) ;

Considérant l'adhésion de la commune à l'ATD 36 ;

Considérant qu'il convient de désigner un représentant de la commune au sein de cet organisme ;

**Après en avoir délibéré**, le Conseil municipal DÉCIDE, à l'unanimité :

**Article 1** : De ne pas procéder au scrutin secret pour cette désignation.

**Article 2** : Monsieur Thierry BOULAY est désigné pour représenter la commune auprès de l'Agence Technique Départementale de l'Indre.

Fait et délibéré le 7 avril 2026.

Au registre suivent les signatures

Pour copie conforme :

En mairie, le 10 avril 2026

Le Maire,  
Jean-François MORIN

La secrétaire,  
Mme Martine LACOTTE

Accusé de réception en préfecture  
036-213600570-20260407-DEL2026-10-DE  
Date de réception préfecture : 13/04/2026